

Décision

Générale

colonial

Décision n° 100-400-1930 Congés

n° 100-400-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 mars 1930

Numéro JO
n° 400 du 31/03/1930

Date du numéro
31 mars 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé de repos de deux mois à solde entière, dégagée de tous accessoires, est accordé au sous-brigadier indigène des Douanes Aoualé Hussein, pour compter du 1er mars 1930